

COMPTE-RENDU REUNION DU C.A.

DU 9 NOVEMBRE 2016 AMOISSAC

Etaient présents :

Frédéric LEFUR – Chantal LUMINEAU – Françoise NUGIER – Danièle AKRICH – Jean NAPOLIER – Roland CROS – Claude NOREK – Chris LOUBERSANES – Marion LEBRETON.

Absents/excusés :

Monique VIVES – Irène GOURIER – Manon COLLOT – Marie-Claire JOHANNY.

ORDRE DU JOUR :

- **Préparation de l'Assemblée Générale 2017**
- **Nouvelles Candidatures**
- **Boutique à SARLAT**
- **Points marchés**
- **Point Trésorerie**
- **Point Plaquette présentation TNSO.**
- **Questions diverses**

1 - PREPARATION ASSEMBLEE GENERALE

Après discussion les date et lieu sont fixés au :

LUNDI 16 Janvier 2017 – 10 heures – Centre culturel de MOISSAC – Salle N° 2.

Le quorum à atteindre est de la moitié des adhérents + 1

Un premier mail d'information sera envoyé dans les prochains jours en demandant à chaque membre de signaler toute modification les concernant, en vue de la mise à jour et de la réédition de la plaquette TNSO. Fred LEFUR, en charge de la plaquette, réceptionnera ces modifications éventuelles.

Début Décembre la convocation à l'AG sera adressée aux adhérents (mail ou courrier), avec indication de l'ordre du jour et accompagnée en fichiers joints :

du bulletin d'adhésion –

du formulaire pour pouvoir

du mot du président

Il sera demandé à chacun de confirmer sa présence .

Début Janvier un mail de relance sera effectué sur ce sujet.

Définition de l'ordre du jour de l'A.G.

- Rapport moral du Président
- Présentation des nouveaux adhérents et rapide tour de table
- Rapport financier
- AAF et CNC
- Bilan des deux Marchés et de la Braderie
- Bilan de la Boutique Le Pot à l'Envers
- Élection du C.A.
- Deuxième boutique
- Bilan des diverses commissions (Solidarité, Site, Plaquette, Dossier de presse)
- Questions diverses
-

2 – NOUVELLES CANDIDATURES

FRED fait remarquer qu'il est indispensable de « recruter » de nouveaux adhérents, au hasard des marchés, d'autant qu'il apparaît que pas moins de 11 marchés de potiers sont initiés par des membres de TNSO dans le Grand Sud Ouest.

Actuellement, trois candidats se sont manifestés – les photos des productions respectives sont présentées.

Matthieu HETTEMA – accepté à l'unanimité

Amandine POIRIER – acceptée à l'unanimité moins & voix

Marine FEUILLERAT – acceptée à l'unanimité.

3 – DEUXIEME BOUTIQUE

Une commission est chargée d'étudier l'opportunité d'une seconde boutique.

Montauban fut le premier lieu pressenti mais sa proximité par rapport à MOISSAC a conduit à l'abandon de cette piste, pour l'instant.

Le choix semble se porter sur SARLAT. Plusieurs visites du site et des emplacements possibles ont eu lieu. Forte fréquentation et gros potentiel mais les locaux bien placés sont assortis de loyers très élevés.

Par ailleurs, TNSO a tenu informée de ce projet, l'Association Potiers en Périgord qui a créé une boutique à LIMEUIL. L'accueil s'est avéré très mitigé.

Enfin, la ville de Cahors mérite d'être également considérée car les loyers sont moindres et la fréquentation touristique assurée (250 000 visites à l'O

4 – POINT SUR LES MARCHES

LAUZERTE

Le marché a bénéficié du changement de date (fin Juillet). Très bonne fréquentation. Forte augmentation de la moyenne : 915 € avec un CA de 31000 €

Gros effort sur la communication avec des affiches de bord de route – 12 parutions de 10 X 10 en noir et blanc dans le journal local pour un budget de 690 €.

Le marché fut précédé de l'expo Peinture/sculpture Art contemporain au sein de Lauzerte et la performance/spectacle du samedi soir a contribué au succès du marché.

Attention, le mailing d'invitations 600 envois adressé un mois avant le marché, n'est plus pris en charge par l'Office de Tourisme depuis 2016.

Diverses subventions sont requises :

300 € de la Région – 300 € des AAF

SAINT CERE

Bonne moyenne : 922 €

Subventions obtenue : 200 € de la Région – 600 € dda chambre des Métiers – 1 000 € de la Mairie et AAF.

En règle générale, problème de mise en place de la communication avec réglementation lourde ou mal définie entre la DDE et les Municipalités pour l'autorisation des panneaux.

5 – POINT TRESORERIE

Françoise NUGIER rappelle que la comptabilité se fait à l'aide d'un logiciel dédié qui se trouve sur une clef USB. Ce dispositif est fragile et à nécessité une maintenance qui a coûté 79 €. D'ou la possibilité de l'hébergement du logiciel sur un support cloud avec délivrance d'un code d'accès. L'abonnement s'élève à 100 € paran.

Accord donné à l'unanimité pour cette solution.

Avantage de ce logiciel :

il délivre une synthèse immédiate de la situation de l'association avec les divers points : Association – Boutique – Braderie – Marchés.

Il facilite la transmission de la comptabilité, compte tenu de la mise en place de tous les points.

Utilisation possible par plusieurs personnes habilitées

Solde du compte courant : + 2 479,92 €

Solde Livret d'Epargne : + 4 039,00 €

Solde compte solidarité : 875,00 €

6 – POINT SUR LA PLAQUETTE TNSO

Ce document a été mis au point par Fred et Céline.

5000 exemplaires ont été édités et distribués aux adhérents – Boutique du Pot et Boutique de St Cirq

Pour 2017 il faudrait obtenir un budget de 1 000 € (400 € de TNSO – 300 € des marchés – 300 € du Pot) pour envisager, après mises à jour, une réédition à 10 000 exemplaires.

Après discussion, 7500 exemplaires seraient peut être suffisants.

7 – QUESTIONS DIVERSES

SITE TNSO

Le site Web est complètement renouvelé. Danièle a produit un énorme travail en ce domaine.

32 adhérents ont mis à jour leur page sur 44

1 annonce à la rubrique Stage

1 annonce à la rubrique solidarité.

Nouveau service intranet permettant d'accéder à des documents propres à l'association (statuts – compte-rendu de réunions)

Le coût de la gestion du site est financé à raison de 100 € par les marchés et par les droits d'inscription des non adhérents.

RENOUVELLEMENT DU CA

Fred arrive au terme de son mandat de président (3 ans) et ne se représentera pas.

Parmi les membres du CA, 8 sont en position de sortants.

Danièle quitte le CA mais continue à s'occuper du site, participer à l'organisation du marché potier de Lauzerte...".

Marie claire Johanny quittera le CA à la fin de son mandat en janvier.

Ce compte rendu sera disponible en téléchargement sur le site TNSO .

Danièle s'occupe de le faire et d'informer les adhérents.

FIN DE LA SEANCE A 16 H 30

